

Causette

Plus féminine du cerveau que du capiton

LE LEXIQUE DES FASHIONISTAS

LE MUST-HAVE DU IT-BAG DE LA HYPE

**BASKET
LES BRAQUEUSES
HAUT LA MAIN**

**DOSSIER
DEBOUT LES
MOCHES!**

**FAIT DIVERS
La prof, l'élève
& l'amour interdit**

**FRANÇAIS DÉTENUS
À L'ÉTRANGER
Le guide du mitard**

**+ SUPPLÉMENT
CAUSETTE
MONSIEUR
À DÉTACHER**

**+ POSTER
I FEEL
GOURDE!**

**+ L'INSTINCT MATERNEL, JEUX & HOROSCOPE DE L'ÉTÉ
PORTFOLIO : LA CROISIÈRE DES MÉTALLEUX, WALTER**

#37 - Juillet-août 2013

France MÉTRO : 4,90 € - BEL/LUX : 5,50 €
DOMS : 5,60 € - CH : 7,80 FS - CAN : 7,95 \$ can

L 16045 - 37 - F: 4,90 € - RD



C

FAITS DIVERS

Une liaison particulière

C'est une histoire de passion interdite. À Lille, une femme, une prof, est tombée amoureuse, à en perdre toute raison, de Leïla¹, son élève, une collégienne de 14 ans. Elle a dix-neuf ans de plus que son amante. Elle risque dix ans de prison. Causette l'a rencontrée.

Ce lundi de juin, à Lille, derrière la porte vitrée de la cinquième chambre correctionnelle, fermée pour cause de huis clos, c'est d'abord un dos que l'on voit. Carré, solide, pris dans un blouson cintré d'une couleur douce, un café au lait laqué. Nathalie B. fait face au juge. Seule tension, ces mains, nouées à l'arrière de ce dos. « *Comme si elle portait des menottes* », souffle une journaliste. Pourtant, elle comparait libre, même si elle a été placée sous contrôle judiciaire, assorti d'une obligation de soins. Nathalie B., enseignante, est poursuivie pour s'être follement éprise de Leïla, l'une de ses élèves. Elle est mise en examen pour « atteinte sexuelle sur mineur de moins de 15 ans par personne ayant autorité ». Les mots claquent, durs, sur le document affiché à l'entrée du prétoire.

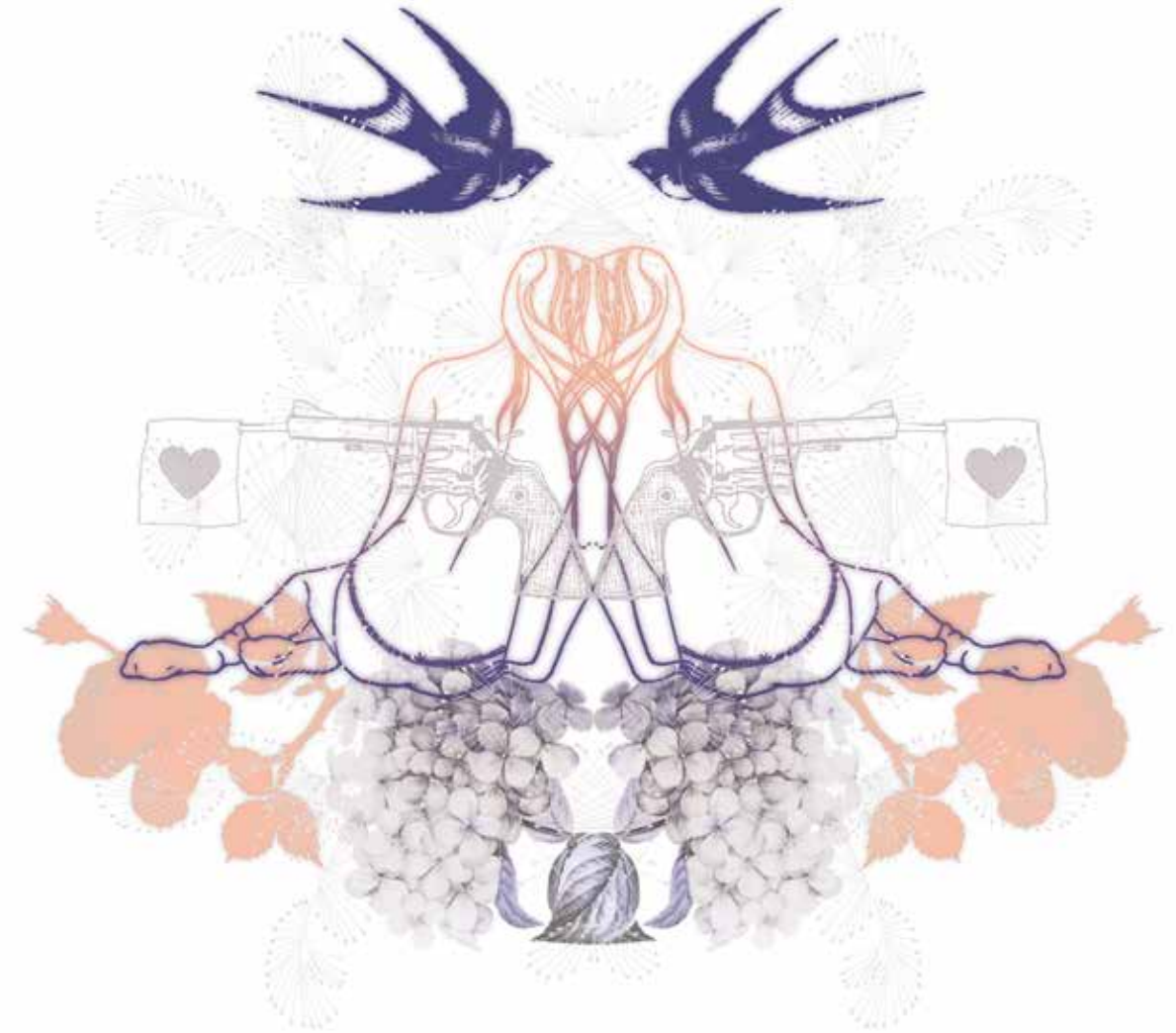
L'audience est terminée. Nathalie B. se sauve, son avocate en rempart. On entr'aperçoit un minois de femme-enfant, doux sous les boucles auburn. Elle n'affrontera pas le mur de caméras et de micros qui l'attend à la sortie du palais de justice. Son avocate, M^e Aurélie Panier, s'y attaque, demande qu'on laisse en paix sa cliente. Nathalie B. a lu les commentaires des internautes, sous les articles parus, ceux qui la traitaient de pédophile et celui qui avait juste indiqué : « *Peine de mort*. » L'affaire a été renvoyée au 23 septembre 2013 pour une meilleure sérénité des débats. Car l'homosexualité est dans l'air du temps, quoi qu'on en pense. Sur les pavés des rues de Lille, la Gay Pride, organisée le samedi précédent, a laissé ses confettis. Le mariage pour tous vient d'être adopté à l'Assemblée nationale,

et les bataillons catholiques se sont résignés à ranger leurs bannières. Et, comme une mauvaise raison de plus, Abdellatif Kechiche a obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes pour *La Vie d'Adèle*, l'histoire d'une jeune fille de 15 ans tombant sous le charme d'une lesbienne aux cheveux bleus. Un film tourné à Lille, dans les vieilles ruelles où se penchent les maisons flamandes du xv^e, à deux pas du tribunal.

Boîte à fantasmes

Ce serait si tentant de tirer les comparaisons, comme des plans sur la comète, entre amour de cinéma et passion réelle. Si romanesque. Min, Aya et Claude, militantes lesbiennes dans le Nord, remettent les pendules à l'heure : « *Nous avons du mal à parler de relation amoureuse entre une adolescente et une adulte qui a le double de son âge. Il suffit de penser au statut du professeur face à l'élève : c'est tout de même un rapport de pouvoir*. » Hors de question de cautionner l'histoire, même si elles se hérissent sur la focale médiatique : un fait divers lesbien qui peut si bien se prêter à la petite musique habituelle. « *Un des vieux poncifs de l'homophobie, c'est tout de même de nous traiter de pédophiles*, rappellent-elles. *Nous passons notre temps à nous battre contre les violences sexuelles et nous retrouvons une image inverse de nous dans les médias*. » Fatigue...

Pédophilie, l'accusation infamante. C'est pour éviter qu'on lui tatoue cette fleur de lys à vie que Nathalie B. s'est finale-



ment décidée à prendre la parole pour Causette. Elle est là, dans le bureau de son avocate. À la voir de près, elle n'a plus cette jeunesse de traits qui avait frappé, dans la pénombre du palais de justice. Visage fatigué, comme mangé de l'intérieur. Petit chemisier noir, sans manches, un jean, et de grands yeux caramel. « *Dans pédophile, il y a prédateur, quelqu'un que je ne suis pas*. » La voix sonne clair. « *J'ai voué ma vie aux adolescents. C'est terrible pour moi qu'on puisse imaginer que je suis un danger pour eux*. » Nathalie B. ne laissera pas dire. Son nom a déjà été livré à la presse, elle demande qu'ici on la préserve, par respect pour sa mère et son frère, qui la soutiennent. « *La pédophilie, c'est une attirance perverse pour les mineurs prépubères, décrypte son avocate. On n'est pas du tout sur cette configuration dans ce dossier*. » Et elle referme le couvercle de la boîte à fantasmes : « *atteintes sexuelles*, ce sont des caresses et des baisers, commis sans violence, sans contrainte, sans menace, sans effet de surprise. Sinon, la justice parlerait d'« *agressions sexuelles* ». Nathalie B. tourne

en rond, des journées à ne rien faire. L'Éducation nationale l'a suspendue. Une raison de vivre qui s'écroule. « *Prof, cela a été une vocation*. » Et c'est pour se sentir utile qu'elle demande, pour son premier poste fixe, un collège de zone urbaine sensible. Ce sera Louise-Michel, à Lille sud. Nathalie B. a aimé y enseigner l'anglais. Faire partie de l'équipe pédagogique de ce collège Éclair², qui a redressé tout doucement la barre. 45 % de réussite au brevet en 2009, 66 % en 2012. Mais, il y a deux ans, à la rentrée 2011, une classe de quatrième, Leïla en est la meilleure élève. Une fin de cours, et l'ado qui explose : « *Est-ce à cause de moi que mes parents ont divorcé ?* » Nathalie B. a reçu le SOS comme un coup de poing, elle qui savait ce que signifiait l'absence d'un père. Elle choisit de prendre sous son aile cette jeune fille si prometteuse, de devenir sa confidente. « *Elle ne voulait parler qu'à moi. J'aurais dû la signaler à l'administration, mais je craignais que si je lui claquais la porte au nez, elle ne se mette en danger*. » Elle convoque la mère de Leïla pour solliciter l'autorisation d'emmener sa fille dans des

1. Le prénom a été modifié.

2. Écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite.



“J’ai voué ma vie aux adolescents.
C’est terrible pour moi qu’on puisse
imaginer que je suis un danger pour eux”

sorties, après les cours. Une bonne marraine, en tout bien, tout honneur, pour l’extirper de chez elle. Car Nathalie B. croit sur parole l’adolescente, qui lui raconte un milieu familial trop protecteur où elle dit étouffer. La mère refuse.

La liaison amoureuse n’aurait commencé qu’en septembre 2012, à l’entrée en troisième. La jeune fille est toujours dans sa classe, encore une erreur. «*Le cran [sic] d’arrêt*» à l’histoire, selon les mots de Nathalie B., c’est la découverte de photos et d’écrits trop tendres par la mère. Celle-ci alerte le principal fin septembre : «*Il m’a retiré la classe immédiatement et fait remonter l’information au rectorat. Nous avons dû toutes les deux signer un engagement selon lequel nous n’aurions plus aucun contact.*» À cet instant, administration et famille imaginent une relation platonique. Elle ne l’est pas. L’illusion tombe pendant l’enquête policière. Car le procureur de la République a été saisi de l’affaire à la suite d’un signalement du centre médico-psychologique qui suit la jeune fille, sur conseil de l’infirmière scolaire. Les enquêteurs analysent la mémoire du téléphone portable de Nathalie B., repèrent des SMS compromettants effacés. Nous sommes en avril, le scandale éclate. Nathalie B. n’était déjà plus à Louise-Michel : elle avait demandé sa mutation en février, incapable de tenir sa promesse de ne plus voir Leïla.

“Fleur bleue”

Nathalie B. l’assume, c’est elle qui a «*fait exploser la bombe amorcée par Leïla*». Elle, la discrète. Le corps enseignant est tombé de haut. Seuls deux ou trois collègues savaient qu’elle préférerait les femmes. Nathalie B. n’a jamais été dans la revendication de son identité sexuelle, n’a pas le goût de la drague dans les bars lesbiens, a déjà vécu des relations stables. Elle se décrit comme plutôt coincée. Une danse du voile séductrice, une Sapho déchaînée dans les couloirs du collège ? Elle en rit, de ces commérages lubriques. «*La police n’a vu qu’une histoire purement sexuelle : nous étions loin de cela. Moi, c’est le cœur. Je suis fleur bleue, vous savez.*» Elle en égrène tous les clichés, les yeux qui pétillent, les deux âmes qui n’en font qu’une. «*Quand elle était en face de moi, j’oubliais son âge. Elle n’était pas une adolescente de 14 ans, mais l’amour de ma vie.*» Au cou, elle porte un pendentif. «*C’est mon cadeau de Saint-Valentin.*» Et, là, l’armure se fendille, elle avait pourtant dû se promettre de ne pas pleurer. Leïla lui a offert le symbole du drapeau kabyle, une figure stylisée aux bras levés qui veut dire «*homme libre*».

Et, soudain, c’est la personnalité de Leïla qui surgit, cette ombre chinoise dont on n’entend pas la voix. Dans le dossier, sa mère la représente, et elle a porté plainte contre l’enseignante, persuadée que cette dernière a entraîné sa fille sur les chemins

de l’homosexualité. Double transgression. On ne confie pas l’éducation de sa fille à un établissement pour la retrouver amourachée d’une professeure. Mais où se situe Leïla, entre la folle passion amoureuse décrite par l’une et la manipulation perverse soupçonnée par l’autre ? «*Dans sa déposition, elle est dans la revendication de sa relation*», affirme M^e Panier. La majorité sexuelle est fixée à 15 ans, Leïla la frôle à trois mois près. «*Dans les procédures de divorce, on considère que le mineur est capable de discernement, une notion modulée selon sa maturité réelle*», note l’avocate. «*Dans les affaires sexuelles, il n’y a pas de marge d’appréciation.*» Un plus de 18 ans avec un moins de 15 ans, c’est direction la justice.

“Pas plus de vagues que cela”

«*Elles s’aimaient !*» C’est un cri du cœur, comme une excuse universelle. La copine, paupières fardées et mèches travaillées, n’est pas tout à fait d’accord. «*C’était quand même une vieille.*» Le groupe de collégiennes, rencontré sur le chemin de Louise-Michel, ne condamne pas Leïla, même si deux femmes ensemble, «*c’est choquant*». Sans non plus en faire une montagne. Khalid Fellahi, animateur au centre social Lazare-Garreau, a le même sentiment : «*Les jeunes se sont bien marrés, sur le thème elle va se marier avec une prof, mais cela n’a pas fait plus de vagues que cela.*» Lille sud, c’est un autre monde que les beaux quartiers où a tourné Kechiche, avec ses bars gay friendly. L’autre côté du périph, un faubourg où, dans les années 70, les tours et les bars ont mangé les champs. La mairie essaie d’y réintégrer les classes moyennes et supérieures, à grands coups de rénovation urbaine. La baguette magique des bétonneurs ne suffit pas (encore) à changer les indicateurs : jusqu’à 40 % de chômage chez les jeunes. Et le collège craint des désaffections à la rentrée prochaine : dans les familles musulmanes du quartier, où la virginité au moment du mariage a toujours du sens, une affaire comme celle-là ne passe pas. Surtout que, juste à côté, le lycée privé musulman Averroès a déjà ouvert une sixième et, en septembre, prévoit une classe de cinquième. Pourtant, à Louise-Michel, l’excellence se cultive d’arrache-pied : deux classes bilingues, une troisième euro espagnol, deux heures de brevet blanc tous les mercredis, trente étudiants bénévoles qui officient en soutien. Didier Calonne, le principal, soupire : «*Nous ne sommes pas un collège attractif, mais nous avons réussi à augmenter nos inscriptions, même si cela reste fragile.*» Les amours illicites font une bien mauvaise réputation à la laïcité.

Stéphanie MAURICE

Illustrations : Lorraine DUVAL pour Causette